

COMMISSION DES INFRACTIONS AUX REGLES DE JEU (CIRJ)

Décisions CIRJ du 18 mars 2016 :

NOM	PRENOM	CLUB	DIV.	MATCH	DATE	INFRACTION	DECISION CIRJ
ADDAMO	Justin	Rouen	U18 El A	Grenoble - Rouen	13/03/16	Coup de genou	Méconduite pour le match
GIUSEPPIN	Enzo	HC 74 2	U18 El B	Anglet - HC 74 2	13/03/16	Seconde pénalité de méconduite	Méconduite pour le match
KLOUCEK	Tomas	Epinal	LM	Angers - Epinal	12/03/16	Charge contre la tête ou la nuque	4 matchs dont 2 avec sursis
KOUDRI	Adel	HC 74	U18 El A	Amiens - HC 74	12/03/16	Incorrections envers officiels	1 match ferme
LÉVEILLÉ	Karl	Caen	D1	Anglet - Caen	13/03/16	Cinglage	Méconduite pour le match
LINDGREN	Magnus	La Roche sur Yon	D1	La Roche sur Yon - Val Vanoise	12/03/16	Crosse haute	Méconduite pour le match
MERLIN	Robin	Rouen	U18 El A	Grenoble - Rouen	13/03/16	Bagarres	4 matchs dont 2 avec sursis
ROBERT	Pierre	Grenoble	U18 El A	Grenoble - Rouen	13/03/16	Cinglage	3 matchs dont 1 avec sursis

Note de la Direction Générale : Monsieur Tomas KLOUCEK a interjeté appel de la décision rendue par la CIRJ. L'appel étant suspensif, celui-ci est autorisé à jouer dès aujourd'hui et ce jusqu'à la notification de décision de la commission fédérale d'appel amenée à statuer sur ce dossier.

L'infraction indiquée correspond à la codification IIHF ; la décision prend en compte la nature de la pénalité (MPM ou PMM) et les circonstances de l'infraction.